

## **COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE**

19 RUE DE L'ARTISANAT - 2080 ARIANA - CHARGUIA II - TUNISIE

FAX N° (216-70) 836 568 – 837 041 PHONE N°(216-70)837 322

FROM : **C.T.F**

TO :

FAX REF :

ATT : SCE COMMERCIAL

DATE : 14.07.2025

FAX N ° : Via mail

CONTACT: DAM

COPY :

Page (01) of (9) including this page

**OBJET: CONSULTATION N° PP 25-380**

*Inspection du matériel de fond (Tubulaire & BHA), Inspection MPI & visuel ( WT...)des équipements des appareil de forage & Inspection réglementaire de levage.*

La Compagnie Tunisienne de Forage (C.T.F.) se propose de lancer une consultation pour L'inspection ~~CND~~ et réglementaire selon descriptif technique en ANNEXE I comme suit:

- **Partie N°1** : Inspection du matériel de fond (Tubulaire & BHA) selon DS1 CAT 4
- **Partie N°2** : Inspection MPI & visuel ( WT...)des équipements des appareil de forage
- **Partie N°3**: Inspection réglementaire de levage (matériel et accessoires de levage et demanutation) par un inspecteur agréé B3

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en HTVA conformément à la procédure ci-dessous (1 ou 2).

### **PROCEDURE DE SOUMISSION :**

Les offres doivent parvenir à la CTF :

#### **1- Par plis fermés :**

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

#### **A/L'enveloppe externe doit :**

**\* être adressée au nom de :**

Monsieur le Président Directeur Général

**\* Porter uniquement :**

- l'adresse de la CTF,
- les références de la consultation (PP 25-380),
- la mention " NE PAS OUVRIR"

**\* Contenir :**

**Une autre enveloppe interne cachetée**

#### **B/L'enveloppe interne doit :**

**\* porter :**

- la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE"
- le nom et l'adresse du soumissionnaire

**\* contenir à l'exclusion de tout autre document :**

- Le texte de la consultation & spécification technique en ANNEXE I dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- L'offre financière (selon Bordereau des prix en Annexe II) dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

#### **2- Par e-mail :**

A l'adresse suivante : closed.bids@ctf.com.tn

**Votre mail doit :**

\* Porter:

La référence de la consultation (PP25-380)

\* Contenir:

-Le texte de la consultation & spécification technique en ANNEXE I dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire :

- L'offre financière (selon Bordereau des prix en Annexe II) dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le **17/07/2025 à 11H**

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (le cachet du Bureau D'ordre de la CTF faisant foi pour les plis et la date & l'heure pour les mails).

**Méthodologie d'évaluation :**

Les offres financières seront classés du moins disant au plus disant selon la Valeur MAX et sera retenue l'offre moins disant qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation ( Fourniture des documents mentionnées au niveau de spécification technique).

**Conditions particulières**

- Les offres reçues dans les délais doivent rester valables au moins 90 jours et ce à compter de la date limite de réception des offres.

- Le délai d'exécution des travaux ne doit pas dépasser :

\* 30 jours et ceci à partir de la date de réception de notre bon de commande.

- Le mode de paiement est de 60 jours date réception de votre facture accompagnée des attachements signés par les deux parties à notre Bureau d'ordre.

SALUTATIONS

C.T.F.

P/DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING

# A N N E X E I

## Spécification technique pour l'inspection des équipements

Lieu : CTF Rig 06 Champ Nawara OMV /CTF Base de Sfax

L'inspection des équipements de RIG06 est divisée en trois catégories:

- **Parie N°1** : Inspection du matériel de fond (Tubulaire & BHA) selon DS1 CAT 4
- **Parie N°2** : Inspection MPI & visuel ( WT...) des équipements des appareils de forage
- **Parie N°3** : Inspection réglementaire de levage (matériel et accessoires de levage et démanutention) par un inspecteur agréé B3

### 1. COMPOSITION PAR EQUIPE

Equipements	Equipes proposées	Composition par équipe	Missions Exigées	Oui/Non	Conformité (réservé à la CTF)
Equipement de fond <b>Parie N°1</b>	<i>Inspecteur certifié ASNT level 2 pour les méthodes d'inspections recommandées</i>	1	Inspection du matériel de fond (Tubulaire & BHA) selon DS1 CAT 4		
	<i>Assistants Inspecteur qualifiés</i>	1			
	<i>Ouvrier qualifié</i>	2			
Equipements de surface <b>Parie N°2</b>	<i>Inspecteur certifié ASNT level 2 pour les méthodes d'inspections recommandées</i>	1	Inspection MPI & visuel des équipements des appareils de forage		
	<i>Assistants qualifiés</i>	1			
Equipements de levage <b>Parie N°3</b>	<i>Inspecteur certifié et agréé B3</i>	1	Inspection réglementaire de levage (matériel et accessoires de levage et démanutention)		
	<i>Assistants qualifiés</i>	1			

### 2. Documents obligatoires à fournir :

- **Pour Parie N°01**: l'inspecteur doit être certifié ASNT level II, MPI et Visual inspection (mesure d'épaisseur, ...) et a minimum 2 ans ou plus d'expérience dans l'inspection de drill pipe et drill collar selon DS1 CAT IV. **A fourni les certificats**
- **Pour Parie N°02** : l'inspecteur doit être certifié, en MPI ; UT ; PT et Visual inspection et a minimum deux ans ou plus d'expérience dans l'inspection. **A fourni les certificats**
- **Pour Parie N°03** : L'inspecteur certifié et agréé B3. **A fourni B3 valide**
- **les Certificats des inspecteurs**
- **CV de personnel et justification d'expériences**
- **Fiche d'aptitude médicale**
- **Carte sud valide**

### **3. Les moyens matériels et consommables :**

Le prestataire doit fournir tous le matériel et consommables comme spécifié dans les normes et standards de métier ainsi que les matériels suivants :

- Load cell de capacité minimale 40 tonnes
- EMI pour les inspections de tubulaires
- Borecope longueur minimal ( ID minimal 2 inch) : 10m

Le Prestataire doit fourni des certificats de calibrage et d'étalonnage des instruments de mesure et matériels utilisées.

### **4. Mobilisation et démobilitation des moyens humains et matériels vers le site de travail et régime de travail**

~~Mobilisation et démobilitation du personnel et des matériels de local de prestataire vers Tataouine sera à la charge de prestataire.~~

Mobilisation et démobilitation du personnel et des matériels de Tataouine vers le site de travail est à la charge de la CTF

### **5. Date de début et durée de la mission :**

La durée de la mission est estimée 30 jours environ

Le régime de travail est au minimum de dix heures par jour (10 heures) aux chantiers y compris les dimanches et les jours fériés.

### **6. Fourniture de consommables**

Les consommables suivants sont et à la charge du prestataire :

- Les produits et matériel de décapage et les produits de nettoyage de graisse, de corrosion et de peinture, etc...
- Peinture de code-couleur du matériel de levage et de manutention
- Plaques et tags d'identification du matériel de manutention (conteneurs, élingues ...)

### **7. Rapport d'inspection**

le Prestataire doit remettre à la CTF des rapports d'inspection distincts par type de matériels.

Ces rapports doivent comporter une page sommaire des inspections ainsi que les données détaillées des résultats d'inspections, entre autres les indications suivantes :

- La date et le lieu de l'opération
- L'affectation du matériel inspecté
- Le nombre d'unité par type avec tous les éléments d'identification (y compris le diamètre intérieurs et extérieurs, le numéro de série, le grade, le code, caractéristiques techniques principale, etc...)
- La nature de l'opération de contrôle et d'inspection effectuée (par item)
- La norme ou le standard de référence
- Le classement final par zone inspectée
- L'identification et le numéro de série de l'instrument de mesure utilisé

- Le marquage du code couleur
  - La schématisation ou **bien les photos couleurs** des pièces massives qui indiquent les zones inspectées (autre que tubulaire)
  - Le prestataire doit remettre : au responsable du site de travail de la CTF un rapport préliminaire des résultats d'inspection au moment de l'inspection
  - Deux copies originales du rapport sur papier (1 au demandeur et 1 avec la facture) Et une copie numérique format PDF au demandeur dans un délai ne dépassant pas quatre jours calendaires à partir de la fin de mission d'inspection.
-

**ANNEXE II**

**BORDEREAU DE PRIX PARTIE N°01 -HTVA**

ITEM	MATERIEL	DIMENSION	Qtité ESTIMATIVE A INSPECTER		Prix unitaires	Prix Min TOTAL	Prix Max TOTAL
			MIN	MAX			
TFDP	Drill Pipe	5" . 3 1/2"	500 Pièces	1000 Pièces			
<del>TFHW</del>	<del>HWDP</del>	<del>3" 1/2</del>	<del>20 Pièces</del>	<del>30 Pièces</del>			
TFDC	BHA & AUTRES	DC 4" 3/4	20 Pièces	30 Pièces			
Prix TOTAL							

NB : Tarifs forfaitaires par joint d'inspection des matériels de fond selon TH HILL DS1 CAT 4

*Prestataire :*

*Non et prénom du signataire :*

*Fonction du signataire :*

*Signature :*

*Date :*

BORDEREAU DE PRIX PARTIE N°02-HTVA

Item	opération couverte par le forfait	Désignation de la prestation	Nombre d'heure		PRIX UNITAIRES (H)	Prix Min TOTAL	Prix Max TOTAL
			min	max			
TFH02	Toute opération  Mission à l'heure	Mise à disposition d'une équipe de deux personnes avec outillage, matériels nécessaires pour Inspection NDT (API, MPI PT, UT) des Equipements des appareils de forage et de Work-over.	100 Heures	300 Heures			
<b>Prix Total</b>							

NB : Tarifs forfaitaires par heurs de travail d'inspection des matériels de Surface de RIG selon API et CTF recommandations

*Prestataire :*

*Non et prénom du signataire :*

*Fonction du signataire :*

*Signature :*

*Date :*

BORDEREAU DE PRIX PARTIE N°03

Item	Code opération couverte par le forfait	Désignation de la prestation	Nombre d'heure		PRIX UNITAIRES (H)	Prix Min TOTAL	Prix Max TOTAL
			min	max			
TFH03	Toute opération Mission à l'heure	Mise à disposition d'une équipe de deux personnes avec outillage, matériel nécessaires pour Inspection des matériels de levage et de manutention selon le <del>Règlements</del> <b>B3</b>	100 Heures	300 Heures			
<b>Prix Total</b>							

**NB :** Tarifs forfaitaires par heurs de travail d'inspection des matériels de levage et de manutention selon le **Règlements B3 et les normes de métier**

*Prestataire :*

*Non et prénom du signataire :*

*Fonction du signataire :*

*Signature :*

*Date :*

BORDEREAU DE PRIX RECAPITULATIF-HTVA

	Prix Min	Prix Max
<b>PARTIE 1 : Inspection du matériel de fond (Tubulaire &amp; BHA) selon DS1 CAT 4</b>		
<b>PARTIE 2 : Inspection MPI &amp;visuel ( WT...)des équipements des appareil de forage</b>		
<b>PARTIE 3 : Inspection réglementaire de levage</b>		
<b>TOTAL HTVA</b>		

*Prestataire :*

*Non et prénom du signataire :*

*Fonction du signataire :*

*Signature :*

*Date :*